

# La gestion des déchets radioactifs en France

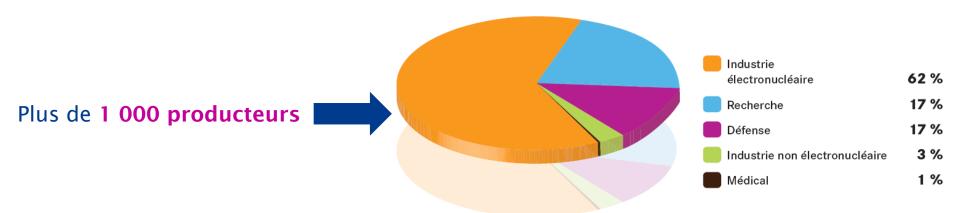
**Débat public Penly 3** 

10 juin 2010



#### Production annuelle et origine des déchets radioactifs

Estimation de la **répartition par secteur économique** en France des déchets radioactifs existant fin 2007, en volume (source : édition 2009 de l'*Inventaire national* : www.andra.fr)





Déchets FMA-VC 18 000 m³ / an

Déchets FA-VL
2 600 m³ / an

Déchets MA-VL
500 m³ / an

Déchets HA
110 m³ / an



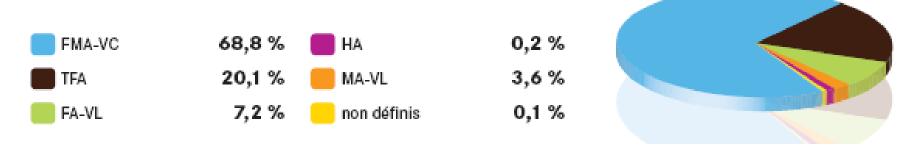
Soit l'équivalent de près de 2 kilogrammes par an et par habitant



#### Répartition des déchets et de la radioactivité

Source inventaire national 2009 (www.andra.fr)

> Répartition du volume total de déchets radioactifs produits en France, par type de déchets (fin 2007).



> Répartition, par type de déchets, de la radioactivité totale que représente ces déchets (fin 2007).





#### L'inventaire national à fin 2007

Source inventaire national 2009 (www.andra.fr)

Fin 2007 il existe en France environ 1 153 000 m³ de déchets radioactifs, dont 70 % sont stockés dans les centres de l'Andra (dans la Manche et l'Aube).

Volumes des déchets radioactifs, entreposés ou stockés, à fin 2007, en m³ équivalent conditionné

|                               | Volumes (m³)                          |
|-------------------------------|---------------------------------------|
| TFA                           | 231 688 (dont 89 331 stockés)         |
| FMA-VC                        | <b>792 695</b> (dont 735 278 stockés) |
| FA-VL                         | 82 536                                |
| MA-VL                         | 41 757                                |
| HA                            | 2 293 (dont 74 de combustibles usés)  |
| Filière de gestion à définir* | 1 564                                 |
| Total                         | 1 152 533 (dont 824 609 m³ stockés)   |

<sup>\*</sup>Les déchets identifiés dans la catégorie « filière de gestion à définir » nécessitent le développement d'un procédé de traitement avant conditionnement et stockage.

#### L'Andra



#### Mission de l'Andra

Trouver, mettre en œuvre et garantir des solutions de gestion sûres pour l'ensemble des déchets radioactifs français afin de protéger les générations présentes et futures de l'impact de ces déchets

#### **Activités**

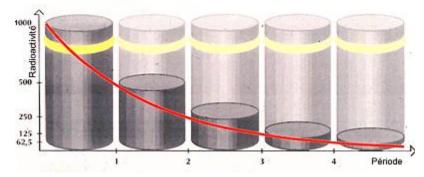
5

- Exploiter et surveiller les centres de stockage existants
- **Etudier** et **concevoir** des centres de stockage pour les déchets en attente de la création d'un centre adapté
- 3. **Collecter** les déchets « non électronucléaires » et les objets radioactifs détenus par les particuliers
- Assainir d'anciens sites pollués par la radioactivité 4.
- 5. Répertorier l'ensemble des matières et déchets radioactifs produits en France (volumes, localisation, volumes prévisionnels)
- **Informer** tous les publics sur les déchets radioactifs et leur gestion 6.
- 7. **Diffuser** le savoir-faire en France et à l'étranger



#### Le stockage : la solution de gestion à long terme

➤ En raison de la décroissance naturelle de la radioactivité, les déchets radioactifs ont la particularité de voir leur dangerosité diminuer progressivement dans le temps. En fonction des déchets, cette décroissance peut prendre de quelques jours à plusieurs centaines de milliers d'années.

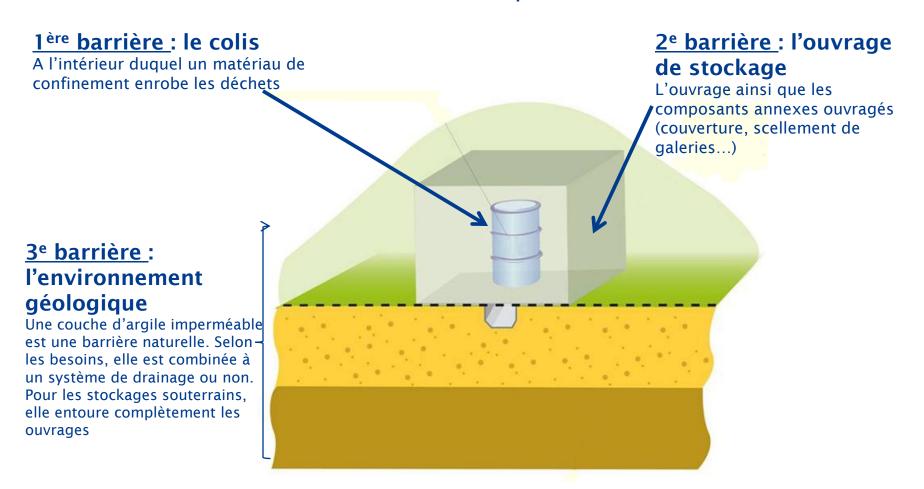


- La solution pour protéger l'homme et l'environnement du danger que les déchets représentent est de les isoler le temps nécessaire à cette décroissance radioactive.
- C'est pourquoi en complément de l'entreposage, solution provisoire, la France, comme de nombreux autres pays, a fait le choix du stockage comme solution de gestion à long terme.



# Le principe du stockage : une combinaison de trois éléments, adaptée selon le type de déchet

Le stockage permet d'isoler, durablement, les déchets de l'environnement et de l'homme, en retardant la migration des substances radioactives qu'ils contiennent.





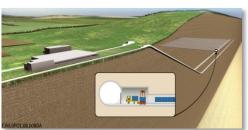
#### Les différentes solutions de stockage

Les concepts de stockage mis en œuvre par l'Andra sont adaptés à la dangerosité des déchets et à l'évolution de cette dangerosité dans le temps.

Aujourd'hui en France, quatre solutions de stockage sont mises en œuvre ou à l'étude afin de prendre en charge l'ensemble des déchets radioactifs produits ou prévus :



deux stockages de surface



un stockage à faible profondeur, entre 15 et 200 mètres (projet à l'étude)

un stockage profond, à 500 mètres (projet à l'étude)



#### Les centres existants : une capacité de stockage limitée donc une ressource rare



#### Centre de stockage de la Manche (1969-1994)

257 000 m³ de déchets essentiellement de faible et moyenne activité

Aujourd'hui en phase de surveillance



#### CSFMA (depuis 1992)

Capacité de 1 million de m<sup>3</sup> 231 056 m<sup>3</sup> stockés fin 2009

Déchets essentiellement liés à la maintenance (vêtements, outils, gants...) et au fonctionnement (traitements d'effluents liquides et gazeux) d'installations nucléaires



#### CSTFA (depuis 2003)

Capacité de 650 000 m<sup>3</sup> 142 990 m<sup>3</sup> stockés fin 2009

Déchets issus essentiellement du démantèlement d'installations nucléaires ou d'industries classiques utilisant des matériaux radioactifs: ferrailles, plastiques, gravats, terres...



#### Les projets de stockages pour des déchets à vie longue

#### Déchets HA-MAVL



Volumes estimés (scénario de dimensionnement) 100 000 m³ de déchets MA-VL 12 000 m³ de déchets HA



Projet de **stockage réversible profond** en cours : demande d'autorisation de création d'un centre en Meuse/Haute-Marne prévue en 2015.

#### Déchets FA-VL







Volumes fin 2007 : **82 536 m**<sup>3</sup> + réacteurs en attente de démantèlement

- ➤Ils sont **entreposés** dans l'attente d'une solution de gestion à long terme.
- Des solutions pour le stockage de ces déchets sont actuellement à l'étude.



## Les déchets de l'EPR : des déchets similaires à ceux déjà produits

#### **Exploitation**

- ➤ Déchets FMA-VC ~80 m³/an
- ▶ Déchets MA-VL ~4m³/an
- ▶ Déchets HA ~5m³/an

#### **Déconstruction**

- ▶ Déchets TFA ~10 000 m³
- Déchets FMA-VC ~7 000m³
- ➤ Déchets HA/MA-VL ~100m³

Estimation du volume de déchets produits par le réacteur Penly 3 (source EDF)

Les caractéristiques des déchets sont **globalement similaires** à celles des déchets déjà produits ou envisagés ⇒ *a priori* pas de problématiques qui empêcheraient la **prise en charge de ces déchets dans les filières existantes ou en projet**.

Les volumes produits par un second réacteur EPR pourraient être pris en charge par l'Andra. Néanmoins, pour cela les déchets issus de la filière EPR devront, comme n'importe quel autre colis, être caractérisés, conditionnés de manière à obtenir **l'agrément de l'Andra** pour être stockés.



### Pour tout savoir sur les déchets radioactifs et leur devenir : www.dechets-radioactifs.com

### www.dechets-radioactifs.com

